

**TABLEAU DE SYNTHÈSE
RELATANT L'UTILISATION
DES DERNIÈRES AUTORISATIONS FINANCIÈRES**

Les délégations et autorisations consenties au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte du 05 juin 2018 sont les suivantes :

Nature de la délégation de compétence ou de l'autorisation	Durée de validité et échéance	Montant nominal maximum (en € ou % du capital social)	Utilisation
Autorisation donnée en vue de l'achat par la Société de ses propres actions ¹	18 mois 05/12/2019	Dans la limite d'une détention maximum de 10% du capital social	Néant
Autorisation donnée à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions achetées par la Société ²	24 mois 05/06/2020	Dans la limite de 10%, par période de 24 mois, du capital social	Néant

¹ 6^{ème} résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 05 juin 2018

² 7^{ème} résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 05 juin 2018

Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription ³	26 mois 05/08/2020	Montant nominal de l'augmentation de capital immédiate et/ou à terme : 10 000 000 Euros	Mise en œuvre de cette délégation par décision du Conseil d'administration en date du 11 juin 2018 à l'effet de procéder à une augmentation de capital de 9 806 470 Euros. Constatation de la réalisation définitive d'une augmentation de capital de 9 806 470 Euros par décision du Président Directeur Général en date du 1 ^{er} août 2018.
Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ⁴	26 mois 05/08/2020	Montant nominal de l'augmentation de capital immédiat ou à terme : 200 000 Euros	Néant

Pour consulter le texte complet des résolutions votées à l'assemblée générale du 05 juin 2018, veuillez-vous reporter au chapitre 21.3.1 du Document de référence 2017 de Gascogne, déposé auprès de l'AMF le 15 juin 2018 et disponible sur le site Internet de la Société.

³ 8^{ème} résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 05 juin 2018

⁴ 9^{ème} résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 05 juin 2018